

LE DELF

Qu'est-ce que le DELF ?

Le **DELF** est le **Diplôme d'Etudes en Langue Française**. C'est un diplôme **international**. Il est organisé par l'Education Nationale, et valide les niveaux **A1**, **A2** (utilisateur élémentaire) et **B1** (utilisateur indépendant) du *Cadre européen commun de référence pour les langues des élèves arrivés depuis moins de 4 ans en France*. Cet examen comporte 4 épreuves : 2 de compréhension orale et écrite, 2 d'expression orale et écrite.

Quand a-t-il lieu ?

Deux sessions ont lieu durant l'année scolaire, en novembre et en mai. Les inscriptions se font au collège au début du mois d'octobre et en avril. L'examen se déroule sur une journée. Le matin, le candidat passe les épreuves de **compréhension orale**, de **compréhension écrite** et d'**expression écrite**. L'après-midi est réservée à l'épreuve d'**expression orale**.
Chaque année une vingtaine d'élèves du collège - CLA ou anciens CLA- le passent avec succès.

Quelles sont les connaissances nécessaires pour valider les niveaux A1, A2 et B1 ?

Niveau	Compréhension écrite	Structures grammaticales	Compréhension orale	Expression orale	Expression écrite
A1	L'élève peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Compétence grammaticale en début d'acquisition. L'élève maîtrise un petit nombre de structures élémentaires qui lui permettent de communiquer à ce niveau.	L'élève peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	L'élève peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou des besoins immédiats et répondre à de telles questions. L'élève peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il connaît.	L'élève peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Il peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche.

A2	L'élève peut lire des textes courts très simples. Il peut trouver une information prévisible dans des documents courants tels que petites annonces, prospectus, menus, horaires. Il peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Compétence grammaticale en cours d'acquisition. L'élève maîtrise certaines structures élémentaires qui lui permettent de communiquer à ce niveau.	L'élève peut comprendre des expressions et un vocabulaire très courant relatif à ce qui le concerne de très près. Il peut saisir l'essentiel de messages et d'annonces simples et clairs.	L'élève peut avoir des échanges très brefs sur des sujets familiers. L'élève peut utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples des personnes, des conditions de vie, sa formation et son activité actuelle ou récente.	L'élève peut rédiger des notes et des messages simples dans un domaine familier. Il peut écrire une lettre personnelle simple.
B1	L'élève peut comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail. Il peut comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	L'élève communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers ; en règle générale, il a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens général reste clair. Il peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.	L'élève peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Il peut comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	L'élève peut s'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts. Il peut brièvement donner les raisons et explications de ses opinions ou projets. Il peut raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions. Il peut prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	L'élève peut rédiger un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement. Il peut écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Source : document adapté du tableau 2, Niveaux communs de compétences - Grille pour l'auto-évaluation, Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), Conseil de l'Europe.

Comment s'entraîner ?

Les professeurs de FLS organisent des entraînements au DELF pour les élèves du collège. Pour tout renseignement sur le DELF, s'adresser à Mme Geoffroy au **Bureau Ambition Réussite**.

Voici des exemples de sujets A1, A2 et B1.

[DELF A1 junior.pdf](#)

[DELF A2 junior.pdf](#)

[DELF B1 junior.pdf](#)

Vous pouvez aller consulter ce site pour préparer l'épreuve de compréhension orale : <http://www.ciep.fr/delf-scolaire/exemples-de-sujets-delf-scolaire.php>